

grande famille chrétienne. Pie X prendra place parmi les grands législateurs ; et même, sur ce point de la codification du droit canon, il sera sans égal, car on peut dire qu'il n'y a jamais eu une vraie codification du droit canon, mais seulement des recueils des lois ecclésiastiques.

« Et voici l'idée géniale. Le concile du Vatican, prorogé il y a 35 ans, est, on le sait, toujours ouvert ; il n'y a pas eu de nouvelle convocation pour des raisons qu'il serait superflu de rappeler. Mon interlocuteur, personne sage et zélée pour les intérêts de l'Eglise, caresse l'idée de voir le concile convoqué pour la lecture du nouveau code canonique ; après quoi on proclamerait sa clôture. Ainsi la promulgation faite en 1870 de la Bulle dogmatique sur l'infaillibilité pontificale serait couronnée par la promulgation de la Bulle réglant définitivement la discipline universelle de l'Eglise. L'idée est certainement digne d'être répandue ; elle répond à l'acte suprême de l'autorité qui a ordonné les études pour la codification du droit canon. La semence est jetée ; espérons qu'elle produira ses fruits. »

Après le vote de la Loi de Séparation

On nous prie de reproduire l'article suivant, qui a paru dans le numéro de décembre de la *Revue catholique des Institutions et du Droit*, de Lyon :

FAC CITIUS

C'est par ces mots qui stigmatiseront éternellement l'acte le plus honteux et le plus coupable de l'histoire du monde, qu'il convient de juger l'acte dont vient de se rendre coupable le gouvernement de la République.

La séparation de l'Eglise et de l'Etat est désormais un fait accompli par la seule volonté de l'Etat. Les auteurs de cette séparation ont achevé leur œuvre avec la hâte fébrile qu'on met à commettre une mauvaise action. Si leur langage hypocrite a pu tromper les simples d'esprit et les aveugles volontaires, reconnaissons du moins que leur attitude n'a rien dissimulé de leur parti pris et de leur haine. Le souci des intérêts de la patrie, dont la fortune leur est confiée, n'a pu l'emporter un seul instant sur leur passion antireligieuse. La